

CAPITALE		BAGDAD	NOM OFFICIEL	République d'Irak	
LANGUE(S) OFFICIELLE(S)		Arabe		SUPERFICIE	438 317 km ²
LANGUE(S) PARLEE(S)		Kurde, Turc		POPULATION	23 150 926 hab.
MONNAIE	Le Dinar				
PRINCIPALES VILLES		Basra, Mossoul, Kirkuk, Arbil, Karbala, As Sulaymānīyah, An Najaf, Al Hilla, Ba'qubah, An Nasiriya, Ar Ramai, Samarra, Al Amara			
REGIME POLITIQUE		En cours de constitution			
VACCINS	Traitement antipaludéen recommandé				
RELIGIONS	Musulmans 97%, Chrétiens et autres 3%				

CONSULAT

53 rue de la Faisanderie 75 016 Paris Tel : 01 45 53 33 70 Dépôts & Retraits : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 12h00 14h00	DELAIS : <small>En jours ouvrables</small>	3 jours
	VISA	VISA OBLIGATOIRE

TOURISME

AFFAIRES

Pas de tourisme...	1 passeport valable + de 6 mois après retour prévu 2 formulaires 3 photos 1 lettre de société 1 lettre d'invitation visée par le Ministère des Affaires Etrangères Irakien et faxée directement au Consulat, (joindre une copie à votre demande)
--------------------	--

LEGALISATION

REMARQUES

Visa Affaires 40€	Citoyens étrangers, nous consulter.
-------------------	-------------------------------------

صورة شخصية
Photo



سفارة جمهورية العراق

باريس

Ambassade de la République d'Irak
Paris

استمارة منع سمة الدخول الى جمهورية العراق
Formulaire de Demande de Visa

1. Prénom/First Name

١. الاسم الثلاثي

Nom/Last Name

اللقب

2. Date et Lieu de Naissance/Date and place of Birth

٢. تاريخ ومحل الولادة.

3. Sexe/Gender

٣. الجنس : أنثى F ذكر M

4. Nationalité actuelle

Nationalité d'origine

Present and Former Nationality

الجنسية الأصلية

٤. الجنسية الحالية

5. Profession/Profession

٥. المهنة

6. Situation familiale/Social status

Marrié/Married Célibataire/Single Divorcé/Divorced veuf(veuve)/widow(er)

٦. الحالة الاجتماعية : متزوج اعزب مطلق أرمل

7. Numéro de passport/ Passport number

٧. رقم جواز السفر

Type de passport/ Type of passport

نوع الجواز

Date et lieu de délivrance/ Date and place of issue / /20

٢٠٠ / /

محل وتاريخ الإصدار

Date d'expiration/ Expiry date / /20

٢٠٠ / /

تاريخ انتهاء الصلاحية

8. Adresse permanente et actuelle/ Permanent address

٨. عنوان الإقامة الدائم والحالي

RESERVE AUX SERVICES DE L'AMBASSADE OU DU CONSULAT لاستعمال السفارة
رقم السمة
تاريخ منحها ٢٠٠ / /
نوع السمة
مدة صلاحيتها
عدد مرات الدخول
الرسم المستوفى
ختم وتوقيع القنصل

رقم الهاتف.

No. de Téléphone/ Telephone No.:

٩. الهدف من الزيارة

9. Motif de la Visite/Purpose of Visit

تاريخ الوصول

Date d'Arrivée/ Date of Arrival / / 200

٢٠٠ / /

مدة البقاء

Durée du Séjour/ Period of Stay

عدد مرات الدخول المفترضة:

Nombre d'entrées demandées/Expected No. Of Entries

مرة واحدة

Entrée unique

Entrée Multiples

متعددة

١٠. العنوان في جمهورية العراق

10. Adresse en Irak Address in the Republic of Iraq

منفذ الدخول

Point d'Entrée/ Entry outlet:

١١. أسماء وصلة أفراد الأسرة المرافقين وتاريخ ومحل الولادة:

11. Noms et Lien de parenté des personnes accompagnatrices et leur Date et Lieu de Naissance/Names and the relations of accompanying Persons and their Date and Place of Birth:

١٢. أسماء وعنوان الأقارب والأصدقاء في العراق:

12. Noms et Adresses des parents et amis en Irak/Names and Address of Relatives and Friends in Iraq:

١٣. أسماء الأبناء المضافين إلى جواز السفر ومحل وتاريخ الولادة:

13. Noms des enfants ajoutés au passeport et leur date et lieu de Naissance/Names of Sons added to the Passport and Date and Place of Birth:

الاسم محل وتاريخ الولادة

Nom Prénom date et lieu de naissance

1-

2-

3-

١٤. تاريخ السفرات السابقة للعراق وأسبابها وعنوان الإقامة في كل سفرة:

14. Dates des précédents voyages en Irak, leur motif et l'adresse de Séjour lors de chaque voyage/Dates of Previous visits to Iraq, Their Purpose and the address in each visit:

١٥. مكان وتاريخ تقديم طلب الحصول على السمة

15. Lieu et date de demande du Visa/Place and Date of Applying for the Visa:

/ /200

٢٠٠ / /

Signature / Signature:

التوقيع:

Document à joindre
à toute commande

B O N D E C O M M A N D E V I S A

▼ Inscrire ci-dessous le ou les Pays de destination

Informations Voyageur

M. Mme Melle

Prénom

Nom

N° Passeport

Nationalité

Téléphone

Mail

Commentaires

Informations Facturation / Livraison

Société

Adresse

Code Postal

Ville

Contact

Téléphone

Mail

Code Imputation¹

► Délai : Normal Urgent Attention, si aucune case n'est cochée, le type de course par défaut est Normal

► Type de visa demandé : Tourisme Affaire

Date de Retour SOUHAITÉ du passeport²

Date de DÉPART du voyageur

Fin de Mission (Réservé Axiome Visa)

Réservé à Axiome Visa

Pays de destination	Dépôt	Retrait	Frais
Total			

▼ Règlement Chèque

Tarifs & options	Montant	Choix
Prestation		
Supplément Urgence		
Dispo Bureau		
Enlèvement Paris		
Livraison Paris		
Recommandé		
Chronopost		
Chronopost International		
Aéroport ^{9h / 18h}		
Aéroport Week end et hors bureau		
Total		

Date et signature :

J'accepte les conditions Générales de Vente
(dernière page du document)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

• 1 Service

AXIOME VISA (Groupe 4V services) réalise toutes les démarches, formalités administratives ou juridiques, prestation standard ou sur mesure, et met en œuvre tous les moyens pour satisfaire ses clients et leur faciliter l'obtention de leur Visa.

• 2 Responsabilité

Compte tenu de sa position intermédiaire entre ses clients et les organismes ou administrations, AXIOME VISA ne peut être tenue pour responsable du résultat des démarches entreprises, ni des conséquences d'éventuels incidents, retards, contretemps, pertes ou détériorations des documents confiés ou obtenus qui pourraient survenir à un moment quelconque et y compris lors de l'acheminement.

En aucun cas, la responsabilité de AXIOME VISA ne pourra être engagée.

En tout état de cause, la responsabilité de AXIOME VISA ne saurait excéder le montant de la prestation concernée.

• 3 Devis

Un devis peut être fourni à titre indicatif. Un devis précis peut être fait à l'examen direct des documents à traiter. Toutefois, les frais à engager auprès des organismes ne sont communiqués qu'à titre indicatif (voir paragraphe 5 concernant les frais).

• 4 Les Prix & Les Tarifs

Les prix des tarifs consulaires et des prestations, publics ou spécifiques, sont indicatifs et susceptibles de modifications.

Toutes prestations supplémentaires (téléphone, télécopie, expédition, enlèvement, livraison, conseil, secrétariat, etc) seront facturées en sus, suivant le tarif en vigueur.

• 5 Les Frais

Aucune avance des frais administratifs ou consulaires ne sera faite par AXIOME VISA.

Tous les moyens seront mis en œuvre pour exécuter la mission confiée dès réception d'un acompte de 50% sur les frais à engager.

AXIOME VISA n'est pas responsable des variations sans avis préalable de ces frais. Les avances de frais sous quelque forme que ce soit (acompte, dépôt, provision ou autre) ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une rémunération ou d'un escompte.

• 6 Commande

Compte tenu des délais d'intervention particulièrement courts qui sont souvent demandés, les ordres ou commandes, passés à AXIOME VISA, peuvent l'être tout aussi bien par téléphone que par mail, télécopie ou courrier. AXIOME VISA, à l'examen de la demande, se réserve le droit de refuser la commande. Toute commande, même orale, entraîne l'entière acceptation des présentes conditions générales de vente.

• 7 Le Délai

Tout délai ne peut être communiqué qu'à titre indicatif et ne peut s'entendre qu'à partir du moment où AXIOME VISA a réceptionné, de son client ou de son intermédiaire (Employeur, Correspondant-Dépositaire, Agence de voyages, Transporteur, Transitaires ou autre) tous les documents nécessaires à l'exécution de la mission confiée, y compris le règlement.

• 8 Clause Pénale

De convention expresse, le défaut de paiement de nos prestations et des éventuels frais à réception de factures entraînera l'exigibilité, à titre de dommages et intérêts et de clause pénale, d'une indemnité égale à 15% des sommes dues, avec un minimum de 20 euro, outre les intérêts légaux et les frais judiciaires et de recouvrements éventuels. Cette somme sera due même si l'obligation principale a été en partie exécutée.

• 9 Election de juridiction

En cas de litige entre AXIOME VISA et ses clients ou correspondants- dépositaires régionaux, le Tribunal de Commerce de Versailles sera seul compétent.